

TARIF MAXIMUM DE PRESTATIONS / HONORAIRES DE GERANCE

Tarifs au 01/01/2026 (TVA 20%)	hors Taxe	TTC
Honoraires de base sur le total des encaissements mensuels PROPRIETAIRE		
% Honoraires de base de gestion courante calculée sur les encaissements (à charge du propriétaire).	6,69%	8,02%
Frais administratifs mensuels par lot géré	5,42 €	6,50 €
Honoraires annexes et Frais de constitution des dossiers PROPRIETAIRE		
Honoraires de garantie des loyers impayés, dégradation	2,17%	2,60%
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis & suivi des travaux	125,00 € par dossier	150,00 € par dossier
Visite conseil (sur demande)	70,83 €	85,00 €
Frais de mise en place VISALE, CAUTIONEO, DEPOZEN, etc ...	41,67 €	50,00 €
Frais de transmission et gestion du dossier contentieux à l'huissier et ou avocat-conciliateur de justice (déplacement compris)	125,00 €	150,00 €
Frais de déclaration et gestion dossier sinistre assurance GLI, VISALE, CAUTIONEO, Vacances, dégradations	66,67 €	80,00 €
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire, troubles du voisinage, rappel règlement etc... <i>(liste non exhaustive)</i>	41,67 €	50,00 €
Prestation exceptionnelle (taux horaires 50€ TTC)	sur devis	sur devis
Frais de clôture de compte suite à la fin du mandat de gestion	125,00 €	150,00 €
Réalisation des demandes d'autorisation de louer auprès des mairies SANS déplacement sur place (suivant les communes concernées)	41,67 € par lot	50,00 € par lot
Réalisation des demandes d'autorisation de louer auprès des mairies AVEC déplacement sur place (suivant les communes concernées)	125,00 € par lot	150,00 € par lot
Gestion technique - PROPRIETAIRE - Honoraires sur travaux / interventions calculés sur le montant des travaux HT		
Jusqu'à 400€ HT	30,00 €	36,00 €
de 400 à 1.000€ HT	41,67 €	50,00 €
supérieur à 1.000€ HT	5%	6%
Réception des travaux	66,67 €	80,00 €
Réception des travaux + compte-rendu avec photos	100,00 €	120,00 €
Pré visite	Vacation & Débours	
Prestations administratives et de bureau		
Prolongation et annulation congé (Locataire)	50,00 €	60,00 €
Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 06/07/89 à la demande et à la charge du locataire ou à la demande et à la charge du propriétaire	125,00 €	150,00 €
Frais Duplicata de bail, d'état des lieux ou de diagnostics (à la demande et à la charge du locataire)	41,67 €	50,00 €
Frais de constitution de dossier FSL (dossier clafi) à la demande et à la charge du locataire	58,33 €	70,00 €
Déclaration Revenus Fonciers (Propriétaire)	58,33 €	70,00 €
Frais de renouvellement de baux soumis à la loi du 6 Juillet 89 (Montant appliqué au preneur et au bailleur)	125,00 €	150,00 €
Frais de congés de vente ou reprise de logement (par envoi) à la charge du bailleur	125,00 €	150,00 €
Frais d'établissement de pré-état des lieux à la demande du propriétaire ou du locataire et à la charge du demandeur	50,00 €	60,00 €
Diagnostics Techniques - PROPRIETAIRE		
Réalisation du Dossier Diagnostics Techniques	Suivant devis diagnostiqueur	
Commande et suivi du Dossier Diagnostics Techniques	33,33 €	40,00 €
Commande et suivi du Dossier ERP	12,50 €	15,00 €
Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (fourni, non posé à l'entrée du locataire)	50,00 €	60,00 €
Honoraires annexes LOCATAIRE		
Frais d'envoi de quittance ou d'avis d'échéance (baux soumis à la loi du 06-07-89) par voie postale	4,17 €	5,00 €
Frais pour chèque ou prélèvements impayés	41,67 €	50,00 €
Frais d'établissement d'attestation (MSA, CAF, ...)	4,17 €	5,00 €
Frais de photocopies à l'unité	0,83 €	1,00 €
Frais de versement de remise d'espèce en banque	5,83 €	7,00 €

TARIF MAXIMUM DE PRESTATIONS / HONORAIRES LOCATION

Tarifs au 01/01/2026 (TVA 20%)

😊 FORFAIT "TOUT INCLUS" :

Honoraires location habitation ou mixte (loi du 6 juillet 1898) à la charge du Bailleur en fonction du type de bien.

COMPRIS DANS LE FORFAIT :

- ◆ Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail;
- ◆ Frais d'établissement d'un état des lieux;
- ◆ Honoraires d'entreprise (Actions commerciales) : Montant appliqué au Bailleur

	hors Taxe	TTC
STUDIO - F1	329,17 €	395,00 €
F1bis - F2	350,00 €	420,00 €
F3	375,00 €	450,00 €
F4	416,67 €	500,00 €
F5	500,00 €	600,00 €
F6 et +	583,33 €	700,00 €
A LA CARTE		
Honoraires location habitation ou mixte (Loi du 6 juillet 1989) à la charge du bailleur		
* Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail (Zone non tendue)	6,67 €/m2	8,00 €/m2
* Frais d'établissement d'un état des lieux (Zone non tendue)	2,50 €/m2	3,00 €/m2
* Honoraires d'entremise (Actions commerciales) : Montant appliqué au bailleur calculé sur le loyer annuel hors charges	5,83%	7,00%
Honoraires de Location parking ou garage		
Honoraires de location, forfait partagé 50% locataire - 50% propriétaire	166,67 €	200,00 €
Honoraires de location locaux professionnels ou commerciaux (à la charge du preneur & du bailleur)		
* Recherche du Locataire - Visites - Négociation <i>Honoraires en pourcentage, calculés sur le loyer annuel</i>	7,00%	8,40%
* Montage du dossier - Rédaction des Actes <i>Honoraires forfaitaires</i>	500,00 €	600,00 €
ESTIMATION, AVIS DE VALEUR avec étude comparative du Marché Estimation gratuite dans le cadre d'une mise en location. Pour tout autre motif, nous consulter.	100,000	120,00 €

TARIF MAXIMUM DE PRESTATIONS LOCATAIRES

Prix au 01-01-2026 (TVA 20%)

	hors Taxe	TTC
Montant de la prestation		
• Frais d'accompagnement pour la création & la constitution de dossier "Facile" INCLUS* * Sous réserve de réception des documents conformes	375,00 €	450,00 €
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT :		
• Frais de création et de constitution dossier Visale, Cautionéo, Dépozen, etc...	41,67 €	50,00 €